

LES CONSEILS « ÉNERGIE » DU SICECO

LE SICECO ET VOTRE COMMUNE

ENSEMBLE POUR AMÉNAGER VOTRE LIEU DE VIE

SICECO TERRITOIRE D'ÉNERGIE CÔTE-D'OR

Qui sommes-nous ?

Constitué en 1947, le SICECO, Territoire d'énergie Côte-d'Or, est un établissement public regroupant 686 communes et communautés de communes en Côte-d'Or.

Fondé sur les grands principes de la solidarité intercommunale, c'est-à-dire la mutualisation des moyens, il participe activement à l'aménagement du territoire, au service des usagers et des élus. Tout en respectant l'environnement, il favorise le développement économique et la qualité de vie.

Le SICECO opère dans les domaines suivants : distribution publique d'électricité, de gaz et de chaleur, éclairage public, énergie (maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables), bornes de charge pour véhicules électriques, cartographie et service d'information géographique, technologie de l'information et de la communication, communications électroniques.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le réseau de distribution électrique moyenne tension (HTA : 20 000 volts) et basse tension (BT : 380 volts) constitué des câbles, des poteaux et des transformateurs, appartient aux communes.

Des travaux sur les réseaux :

Électrique

Extension pour alimenter en électricité une parcelle, un lotissement, ...
Dissimulation pour améliorer le cadre de vie
Renforcement pour adapter le réseau aux besoins des usagers et à l'évolution de l'urbanisme
Suppression de fils nus (anciens câbles) pour sécuriser le réseau

Gaz

Extension pour desservir de nouveaux usagers

Éclairage public

Construction, renouvellement, entretien et maintenance pour un éclairage public exemplaire (limiter au maximum les impacts négatifs sur l'environnement et les hommes) et plus performant (limiter les dépenses)

Création et entretien du futur réseau de bornes de charge pour véhicules électriques

Des préconisations pour diminuer les consommations énergétiques des bâtiments :

Analyse de l'existant, préconisation de travaux, accompagnement et suivi des consommations ...

LE SICECO ET VOUS

QUAND FAIRE APPEL À NOS SERVICES ?

Pour vous raccorder aux réseaux d'électricité et/ou de gaz naturel

Pour mesurer la qualité de l'électricité quand vous suspectez des contraintes de tension (intensité lumineuse des ampoules en fonctionnement qui diminue, appareils ménagers qui tournent au ralenti ou se mettent en sécurité...)

Pour valoriser votre patrimoine (sol/toiture) grâce aux énergies renouvelables

Pour vous donner des informations sur l'éclairage public de votre commune



© pearl - Fotolia.com

De nombreuses astuces existent pour réduire vos consommations (voir www.energie-info.fr). Mais ne pas oublier que l'efficacité (travaux d'isolation par exemple) et la sobriété (ne pas surchauffer) restent les meilleurs moyens pour y parvenir.

Groupez-vous ! Le principe : acheter son énergie en groupe pour profiter d'une meilleure tarification en se rapprochant des associations de défense des consommateurs, généralement à l'origine de ces groupements.

Plus d'info : www.siceco.fr



@SICECO21
Suivez-nous sur Twitter !
<https://twitter.com/SICECO21>



territoire
d'énergie
CÔTE-D'OR